

Véronique Schaber

# Autonomie scolaire

Au cours des dernières décennies, la société luxembourgeoise s'est transformée profondément. Si jadis le luxembourgeois était la langue maternelle pour la plupart des enfants, de nos jours, moins de la moitié des enfants scolarisés ont pour langue maternelle le luxembourgeois. En même temps, la population scolaire a augmenté et de nombreux lycées ont été créés. Le paysage scolaire est donc fondamentalement différent de ce qu'il était il y a une trentaine d'années et l'école se doit de prendre en compte cette réalité si elle veut bien répondre à sa mission qui est de qualifier le maximum d'enfants au niveau le plus élevé.

La diversité ne se réduit évidemment pas à la diversité linguistique, mais aussi à la diversité culturelle et sociale. Le rôle intégrateur de l'école est évident, il ne s'agit plus de transmettre uniquement le savoir, mais aussi d'assurer une base commune pour tous les habitants et d'assurer la cohésion sociale en apprenant aux élèves le respect et la tolérance.

Ce n'est pas seulement la société qui a changé profondément, mais aussi le monde économique. Il est évident que l'école n'a pas pour seul but de produire des forces de travail, mais il ne sert à rien de fermer les yeux devant les exigences du monde économique. C'est ainsi par exemple que des compétences informatiques sont nécessaires, aussi bien dans l'artisanat que pour la préparation aux études universitaires.

Heureusement, l'intérêt porté sur les enfants souffrant de difficultés d'appren-

tissage s'est accru et ici de même, l'autonomie permet d'assurer des parcours individualisés et des appuis spécifiques peuvent être offerts par les lycées.

L'autonomie permet aux lycées d'agir rapidement en proposant des projets pilotes, des initiatives pédagogiques, d'avoir une influence sur les programmes en proposant des adaptations. L'introduction de

---

**Les acteurs sur le terrain  
sentent qu'ils ont une influence,  
qu'ils peuvent agir  
de façon positive et efficace  
et l'esprit d'initiative  
s'en trouve renforcé.**

---

projets développés par des groupes de travail internes valorise et stimule les initiatives au niveau local. C'est un impact dont il ne faut pas négliger l'importance: les acteurs sur le terrain sentent qu'ils ont une influence, qu'ils peuvent agir de façon positive et efficace et l'esprit d'initiative s'en trouve renforcé. Cela permet de renforcer la dynamique en favorisant les projets tournés vers la résolution de problèmes et non de se borner à la simple constatation de faits. Qui dit donc autonomie dit en même temps responsabilisation et mise en place d'une structure de décision. Il faut définir les objectifs, et se donner les moyens et le temps.

Ces dernières années, la plupart des lycées ont déjà pris résolument le parti d'élargir leur offre scolaire et de développer davantage l'accompagnement des élèves. En

ce qui concerne la prévention de l'échec scolaire par exemple les classes mosaïque, sur une base commune et un accompagnement officiel, diffèrent d'un lycée à l'autre pour répondre au mieux à la population scolaire visée.

De façon similaire, en ce qui concerne l'orientation des élèves, de nombreux lycées élaborent leur démarche spécifique en relation avec le milieu local.

Que ce soit sous forme de stages d'orientation, tests d'intérêt du lycée ou proposés par les chambres professionnelles, visites d'entreprises, programmes de préparation, coopération avec des organisations comme « Jonk Entrepreneuren », l'initiative récente « Hello future! » les possibilités de coopération sont variées et les lycées élaborent le programme qui sied le mieux à leurs élèves et à leurs formations.

Parmi les partenaires des lycées figurent des entreprises et des associations. Ainsi, l'autonomie permet aux lycées de se construire des réseaux qui correspondent au mieux à la mise en place du plan de développement scolaire.

D'aucuns craignent une trop grande spécialisation et une rivalité exacerbée entre les lycées? Ne pensons pas que des rivalités n'existent pas aujourd'hui. Pourquoi ne pas coopérer entre lycées? L'autonomie permet également à certains lycées de se regrouper pour réunir leurs forces. Des exemples concrets de coopération existent

sur beaucoup de plans. C'est ainsi que par exemple que les lycées techniques du Limpertsberg se sont regroupés pour mettre en commun leur démarche d'orientation. De même, plusieurs lycées peuvent coopérer afin d'offrir des sections et des divisions qu'ils ne pourraient offrir avec un système de sections plus rigide.

Il ne faut pas négliger l'importance de l'impact de l'autonomie financière. Cette autonomie permet de maintenir en bon état les locaux par l'entretien régulier et systématique. Elle permet d'acquérir rapidement les équipements didactiques, dans un certain cadre ne dépassant pas les dépenses réservées aux investissements lourds et de se donner ainsi les moyens matériels pour réaliser les priorités du lycée. Comme exemple récent, citons la mise en place des *makerspace* qui permettent à tous les élèves de se familiariser avec les nouvelles technologies et de donner libre cours à leur esprit créatif.

Le cadre est fixé par la loi, le plan de développement scolaire est mis en place et fixe le cadre et les objectifs. Evidemment, il faut bien connaître les élèves, leurs forces et leurs faiblesses pour les soutenir dans leur travail. En principe, ce sont les enseignants sur le terrain qui les connaissent le mieux, se préoccupent de leurs progrès, de leur intégration, de leur bien-être. En coopérant avec les parents, les enseignants forment les jeunes et les préparent à leur avenir. Profiter pleinement des ressources humaines dont dispose le lycée, voilà un des grands atouts de l'autonomie des lycées.

Au niveau du lycée, donc au niveau local, les enseignants connaissent au mieux leurs élèves et proposent des solutions. L'autonomie permet de regrouper ces forces, de profiter pleinement des capacités pédagogiques et des connaissances des enseignants. Il est valorisant pour chaque enseignant de participer à la mise en place de projets, de participer à des concours, de tisser des liens avec des organisations externes, d'être reconnus comme spécialistes de l'éducation. Cette possibilité d'agir, de contribuer activement au développement scolaire est essentielle. Elle favorise l'identification avec le lycée, la *corporate identity*, et renforce le sentiment d'appar-

tenir à une communauté qui prend son avenir en main. Quoi de plus valorisant pour les enseignants que de voir que leurs idées peuvent être réalisées rapidement? Quoi de plus valorisant pour les élèves qui voient que tout est mis en œuvre pour qu'ils avancent à leur rythme au plus loin de leurs capacités et qu'ils trouvent aide et

---

**Plusieurs lycées peuvent  
coopérer afin d'offrir  
des sections et des divisions  
qu'ils ne pourraient offrir avec un  
système de sections plus rigide.**

---

reconnaissance? Quoi de plus valorisant pour les parents qui voient que leur coopération est souhaitée et appréciée?

Mais quelles sont les limites à l'autonomie? En ce qui concerne le recrutement des

enseignants, les procédures de nomination et de mutation sont claires et fixes. Un lycée se doit d'attirer par son profil et son image de marque les enseignants dont il a besoin. Est-ce que les lycées pourraient diverger tellement qu'il serait difficile à l'avenir de changer de lycée? Il faut s'assurer de points communs et d'un cadre afin qu'un dénominateur commun soit gardé. Ce cadre est fixé par les horaires et programmes.

En ce qui concerne l'autonomie pédagogique, le cadre est fixé par la loi, le plan de développement scolaire est mis en place avec la cellule de développement scolaire. Le conseil d'éducation est également sollicité. Voilà donc des garanties certaines pour assurer la base commune entre les différents lycées qui ont la possibilité de s'adapter aux changements et de construire leur propre voie à la qualification des élèves. ♦

## Ultras, les autres protagonistes du football

Sport, politique et contre-culture

**public forum, 28 novembre 2017 à 18h30**

Rotondes, Luxembourg-Bonnevoie

avec Sébastien Louis, historien et sociologue, spécialiste des mouvements radicaux du football, qui présentera son dernier ouvrage,

et Denis Scuto, historien à l'Université du Luxembourg.

La discussion portera sur le succès de cette culture juvénile, présente sur les cinq continents, mais aussi son implication dans la politique, les usages de la violence et le fait que les stades deviennent des laboratoires des nouvelles politiques répressives au XXI<sup>e</sup> siècle.

